

FICHE N°1 : DONNEES STATISTIQUES SUR LES INCENDIES EXPERTISES PAR LE LABORATOIRE LAVOUÉ

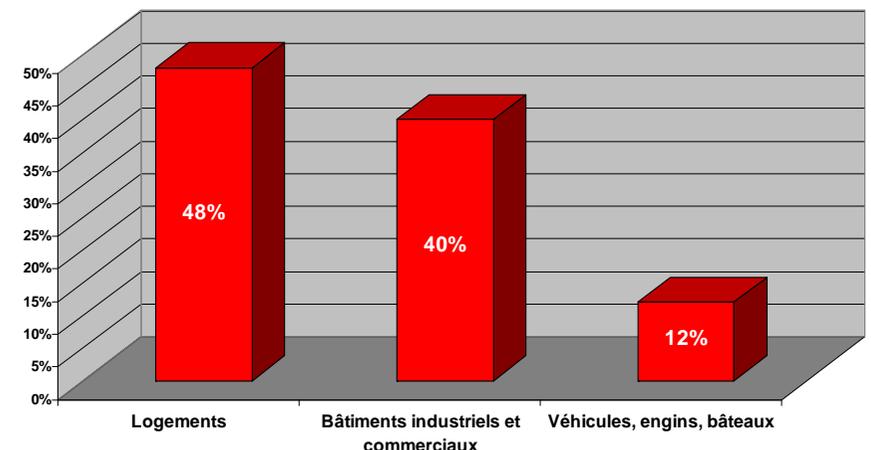
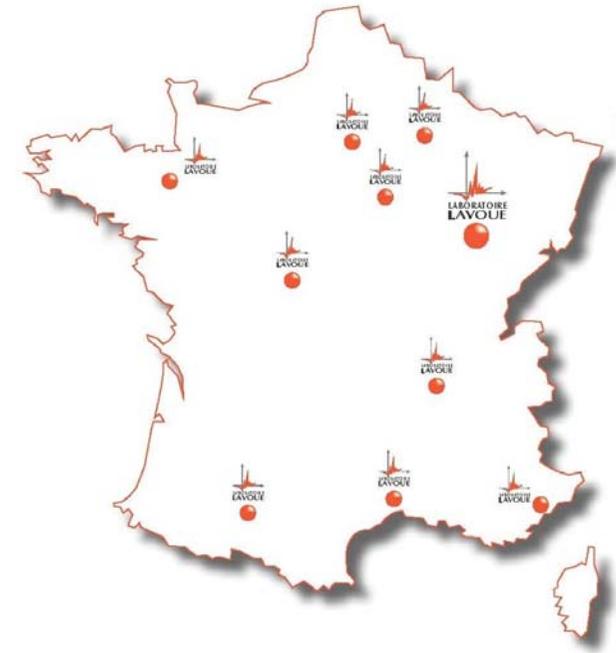
Le nombre d'incendies est en constante progression depuis deux décennies en France pour atteindre aujourd'hui environ 350 000 incendies /an:

- 30% habitations
- 20% végétaux
- 20% objets sur voie publique
- 20% véhicules et moyen de transports
- 4% locaux industriels, artisanaux et commerciaux
- 4% ERP
- 2% bâtiments agricoles

Les experts du Laboratoire Lavoué (essentiellement des ingénieurs dont la plupart sont ingénieurs électriciens) répartis sur une dizaine de bureaux interviennent sur environ 1000 incendies chaque année. L'étude suivante porte sur les 2850 dernières interventions (entre courant 2010, date de la mise en place d'une nouvelle base de données informatisée et septembre 2013).

La typologie des incendies expertisés par notre laboratoire est :

- 48% logements
- 40% bâtiments industriels et commerciaux
- 12% véhicules, engins, bateaux isolés



Répartition des incendies en fonction du chiffre d'ouverture

- 32% - de 150 000€
- 35% de 150 000 à 300 000 €
- 22% de 300 000 à 1M €
- 10% de 1 M à 5 M €
- 1% + de 5 M €

Les experts de notre laboratoire sont de plus en plus missionnés sur des « petits » sinistres, du fait notamment d'un meilleur maillage du territoire national.

Degré de certitude

La politique de notre laboratoire est de conclure de façon certaine lorsque cela est possible, en évitant les réserves de pure forme ou autre échappatoire. Toutefois, il n'est techniquement pas possible d'aboutir systématiquement à des conclusions certaines. En ce qui concerne les expertises bâtiments, nous obtenons les résultats suivants :

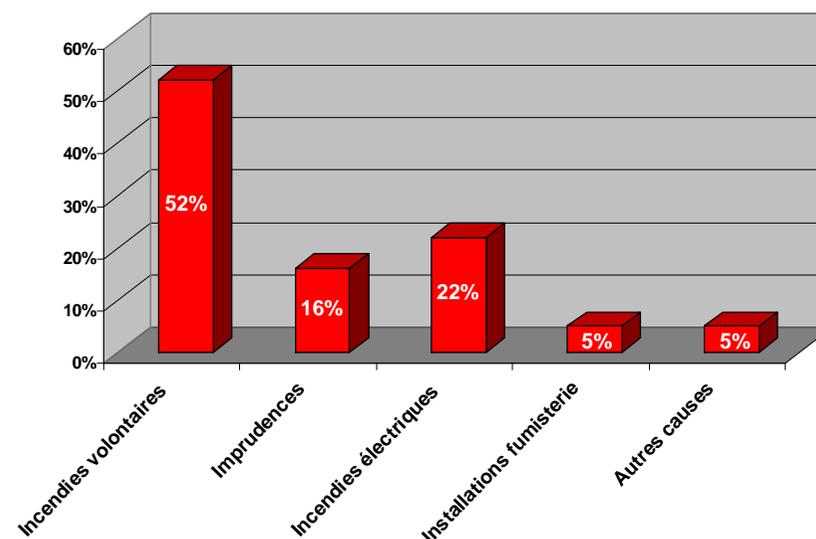
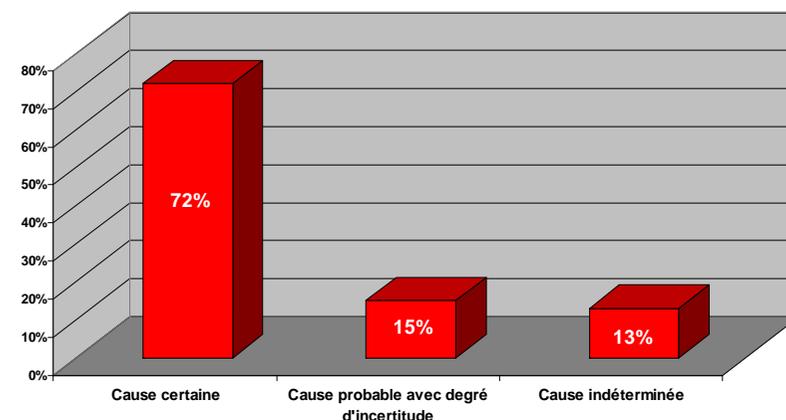
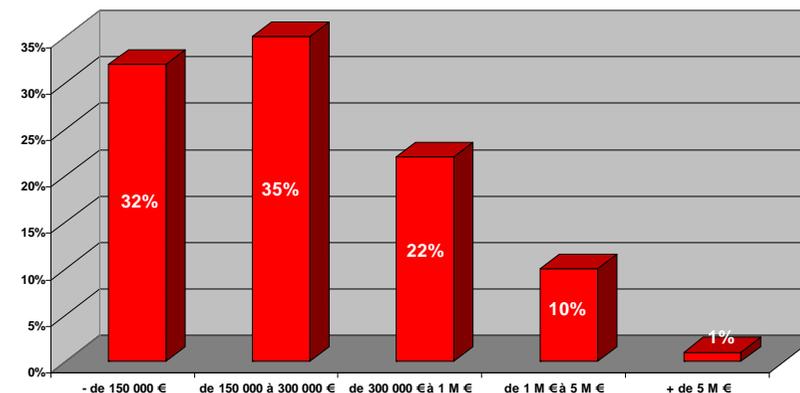
- 72% cause certaine
- 15% cause probable mais avec un degré d'incertitude
- 13% cause indéterminée.

Répartition des causes pour les cas certains

En prenant uniquement les 72% de cas certains, nous arrivons à la répartition suivante :

- 52% incendies volontaires
- 16% incendies accidentels d'origine humaine (imprudences)
- 22% incendies électriques
- 5% installations fumisteries
- 5% autres causes (véhicules garés dans le bâtiment, foudre, explosion gaz ...).

Les incendies d'origine humaine volontaire ou accidentelle sont clairement sur représentés car notre laboratoire est souvent missionné sur des dossiers déjà détectés comme suspects donc potentiellement d'origine humaine. Nos statistiques sont donc éloignées des statistiques officielles où les feux dits « d'ustensiles » ou de « cuisine » sont par exemple particulièrement importants et les incendies volontaires beaucoup moins. A cela s'ajoute le fait que les incendies volontaires sont souvent des incendies importants voir totaux nécessitant des expertises plus poussées.



Répartition des incendies volontaires par motivation suspectée

On appelle incendie volontaire un incendie qui résulte d'un fait intentionnel réalisé avec la volonté de provoquer le dommage et avec la conscience des conséquences de l'acte commis. Une fois cela dit, il est clair que les incendiaires ont des motivations diverses et variées. Lorsque les experts de notre laboratoire établissent qu'un incendie est d'origine volontaire, ils précisent pour notre base de données quelle est la motivation la plus vraisemblable pour l'incendie expertisé. La répartition suivante résulte donc d'une déduction de l'expert en fonction du mode opératoire et des autres éléments de faits, mais n'a pas forcément de caractère juridique ou scientifique.

Motivation la plus vraisemblable :

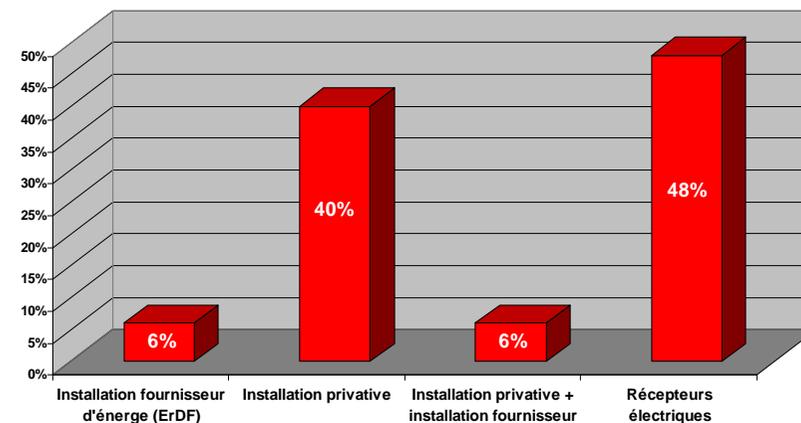
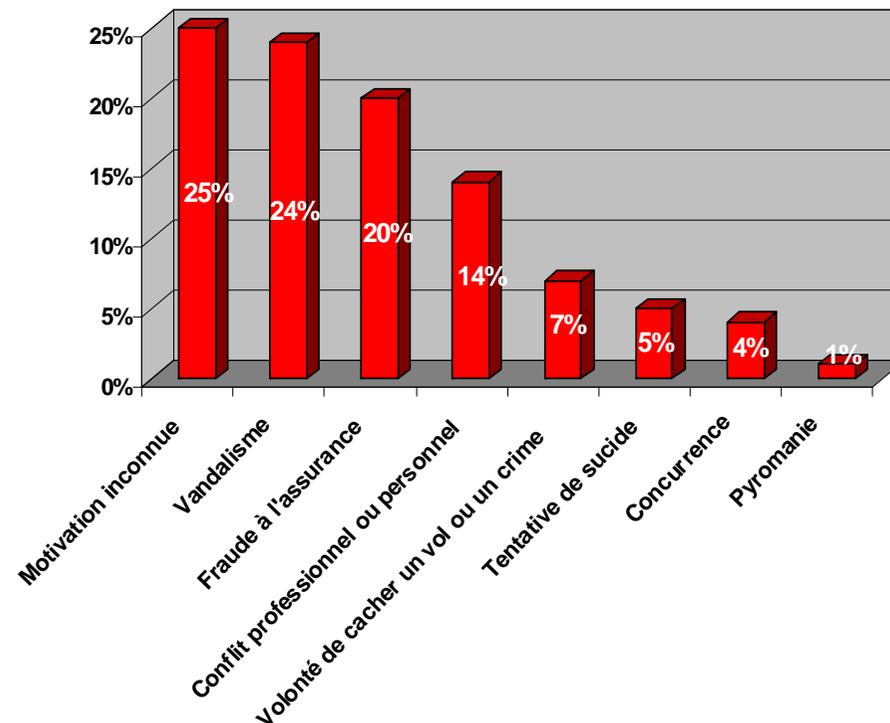
- 25% motivation inconnue
- 24% vandalisme
- 20% fraude à l'assurance
- 14% conflit professionnel ou personnel, vengeance
- 7% volonté de cacher un vol ou un crime
- 5% tentative de suicide
- 4% concurrence
- 1% pyromanie

Si l'on excepte une part importante de « motivation inconnue », on constate que le vandalisme et la fraude sont les motivations les plus importantes en matière d'incendie volontaire.

Répartition des incendies d'origine électrique

Les meilleurs recours sont souvent obtenus sur les cas d'incendies accidentels, notamment électriques. La répartition des incendies d'origine électrique certains est la suivante :

- 6% installation fournisseur d'énergie (type ErDF),
- 40% installation privative (essentiellement les tableaux de protection, les boîtiers de dérivation, pratiquement jamais les canalisations et leurs terminaisons),
- 6% installation privative + installation fournisseur sans précision possible,
- 48% récepteurs électriques (essentiellement les électroménagers type réfrigérateurs, congélateurs, sèche-linge, lave-linge et les convecteurs électriques).



Recours

L'un des principaux objectifs d'une recherche de cause d'incendie approfondie est de déterminer précisément les responsabilités afin d'établir ou de repousser des recours sur la base de :

- la responsabilité du locataire à l'égard du propriétaire,
- la responsabilité du propriétaire à l'égard du locataire,
- responsabilité de l'assuré à l'égard d'un tiers,
- loi Badinter (véhicules terrestres à moteur),
- la responsabilité des produits défectueux,
- ...

Le % de nos dossiers incendies dont les éléments permettent de rechercher des responsabilités autres que celle de l'assuré de notre mandant se situe autour de **20%** environ sur l'ensemble des incendies expertisés.

Conclusions

Il n'est pas besoin de rappeler l'importance d'une expertise technique précise et approfondie des incendies qui doit permettre :

- de préciser les circonstances du sinistre,
- d'identifier l'origine et la cause du sinistre,
- d'établir le mode opératoire en cas d'incendie volontaire, qui, associé à d'autres éléments, permet parfois d'identifier l'auteur et ses motivations,
- d'identifier les clignotants de fraude à l'assurance,
- d'inciter les pouvoirs publics à ouvrir des enquêtes,
- d'exercer ou de repousser des recours.

Il nous est apparu cependant intéressant de communiquer ces éléments statistiques de nos interventions à nos principaux clients, en l'occurrence les compagnies d'assurance qui nous missionnent sur leurs sinistres incendies. Ces données sont présentées et développées dans des sessions de formation & information que nous proposons à nos partenaires.

A Chenôve, le 30 octobre 2013

Frédéric Lavoué
DIRECTEUR DU LABORATOIRE

